

# BULLETIN

## DU

# Syndicat Central des Agriculteurs

## DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX  
N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin  
paraîtra le 7 Mars

### RENSEIGNEMENTS

#### du Ministère de l'Agriculture sur la production des mines de Potasse

N° 2315. — M. Pierre Rameil, député, signale à M. le Ministre de l'Agriculture le grand préjudice que subissent les membres du Syndicat professionnel agricole des Pyrénées-Orientales, du fait du très long retard que mettent les mines de potasse d'Alsace à servir les commandes de chlorure et de sylvinite, et demande au ministre d'intervenir énergiquement auprès de la direction des mines de potasse pour qu'elle prenne, sans délai, toutes mesures utiles, afin qu'elle puisse activer les expéditions de ces engrais qui devraient se trouver en quantité suffisante à la disposition de l'agriculture française au moment de la grosse consommation. (Question du 6 février 1925.)

Réponse. — Toutes les commandes de sels de potasse émanant du syndicat professionnel agricole des Pyrénées-Orientales, et dont les dernières ne datent que des derniers jours du mois de janvier, se trouvent avoir reçu satisfaction au plus tard dans la deuxième quinzaine du mois de février courant. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture tient à signaler que les envois de sels de potasse effectués par les usines de potasse d'Alsace ont une puissance telle qu'ils peuvent suffire aux besoins, non seulement de la France, mais du monde entier. Les retards dont on se plaint à juste titre en ce moment tiennent, d'une part, aux graves difficultés ouvrières qui, depuis plusieurs mois, ont restreint la production, au moment même où les demandes devenaient plus particulièrement pressantes, et, d'autre part, à ce que les installations d'extraction et de préparation ne se sont pas développées aussi rapidement que la consommation. Le régime du séquestre sous lequel les mines ont été trop longtemps maintenues et qui vient seulement de prendre fin ne permettait pas, en effet, d'engager les dépenses très élevées que comporte le complet équipement des mines. Depuis la reprise de l'exploitation des mines par l'Etat, des mesures ont été envisagées en vue de permettre l'exécution aussi rapide que possible des travaux nécessaires à cet effet, et tout fait espérer que, dans quelques mois, la capacité de production sera suffisante pour que toute commande soit exécutée immédiatement, quelle que soit son importance. Ce développement des installations techniques et cette intensification de la production se trouveront, d'ailleurs, grandement facilités par le vote du projet de loi actuellement soumis au Parlement et qui a pour objet l'organisation définitive des mines domaniales de potasse d'Alsace en un office industriel indépendant. Déjà bien des réclamations ont été évitées du fait que, loin de développer leurs ventes à l'étranger, les mines ont, au cours de l'année dernière, donné la priorité à la France pour tout accroissement de la production. Sans doute auraient-elles pu aller plus loin encore et arrêter momentanément toutes les exportations; mais la Société commerciale fait justement observer que cette mesure, simple en apparence, aurait eu les plus graves conséquences pour l'agriculture française elle-même. Les mines ne peuvent, en effet, livrer les sels de potasse aux agriculteurs français au prix actuel — lequel est relativement bas, puisqu'il atteint à peine deux fois le prix d'avant guerre — que parce qu'elles trouvent à l'étranger, dans les pays à change élevé, des prix plus avantageux, or, nul n'ignore que, sur le marché international, elles ont à lutter contre la concurrence des mines allemandes qui, jusqu'ici, approvisionnaient le monde entier. Tous les efforts faits par les mines de potasse d'Alsace pour prendre place sur les marchés étrangers auraient été anéantis si elles avaient, même momentanément, abandonné ces marchés. Elles l'ont fait cependant dans toute la mesure où la chose a paru possible sans compromettre trop gravement l'avenir. En résumé, les mines de potasse d'Alsace se trouvent en présence de difficultés passagères qui disparaîtront d'ici quelques

mois; après quoi, elles seront définitivement à même de satisfaire immédiatement à toutes les demandes de l'agriculture française, tout en développant, au même temps, leur marché d'exportation, pour le plus grand bien du pays.

### Questions d'Actualité

#### Le Temps presse

Comme tous les ans à pareille époque, il faut déplorer des retards considérables dans le transport des engrais. Cette situation est particulièrement grave pour les sels potassiques dont l'emploi doit se faire pendant les mois d'hiver. Les cultivateurs s'inquiètent à juste titre et se demandent s'ils pourront, cette année, donner à leurs cultures la potasse nécessaire.

La grosse activité des achats est une des causes initiales de cette situation regrettable. En effet, notre consommation a atteint, en 1924, 93.000 tonnes de potasse pure (81.000 en 1923) représentant plus de 350.000 tonnes d'engrais potassiques dont plus de la moitié des expéditions doit se faire en cinq mois, du 15 octobre au 15 mars.

Mais, cette année, des obstacles imprévus ont entravé l'exécution du programme normal des livraisons. Des grèves successives dans les mines ont eu des répercussions fort importantes et, comme l'exploitation rationnelle du bassin potassique est déjà gênée par le manque de main-d'œuvre, beaucoup d'expéditions ont été bloquées.

Aujourd'hui, le temps presse. Il faut absolument que les terres reçoivent la potasse indispensable, et il serait désirable que les acheteurs transfèrent leurs commandes de sylvinite riche et de chlorure de potassium en sylvinite ordinaire 12/16 % dont les disponibilités sont plus importantes.

Sans doute, le chlorure reste préférable pour les terres fortes et la sylvinite riche offre des avantages de transport appréciables. Mais il vaut mieux les remplacer par la sylvinite 12/16 % plutôt que de priver le sol de potasse. D'autre part, on ne saurait trop recommander d'épandre les engrais potassiques de bonne heure; dans bien des cas, la situation de cette saison s'y oppose. En le déplorant, nous rappellons toutefois qu'on peut éviter au inconvénients d'un épandage tardif en inclinant, intimement, quelques jours avant l'ensemencement, les sels avec la couche arable par des scarifications ou des hersages énergiques.

Mais ce ne sont là que des mesures d'opportunité. Ce qu'il faut, en réalité, c'est créer une organisation qui permette au cultivateur d'employer à temps l'engrais qu'il désire.

On peut y parvenir. De nouveaux règlements mettent à la disposition des mines des crédits plus importants pour parer aux dépenses industrielles nécessaires. Il faut aussi que la main-d'œuvre ne soit pas un problème insoluble. Beaucoup d'ouvriers se détournent en effet du travail des mines parce qu'ils ne trouvent pas sur place la faculté de se loger. La construction d'habitations ouvrières à proximité des exploitations est l'une des premières questions à résoudre. On pense aussi à créer dans certaines régions des dépôts où seraient accumulés pendant la morte saison les sels potassiques en quantités suffisantes pour régulariser les livraisons. L'idée mérite d'être étudiée.

Quoiqu'il en soit, souhaitons que les cultivateurs français puissent donner cet hiver à leurs récoltes assez de potasse, sous une forme quelconque, pour obtenir les résultats qu'ils en attendent. Mais qu'on se hâte, le temps presse.

JERMAN-H. LUCAS.

(Feuille d'Information)

### Le Problème Agraire

#### Les Engrais

M. Bruno, inspecteur général des Stations agronomiques, a fait tout récemment, à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, une conférence sur cette importante question, il nous semble que L'Engrais est bien indi-

qué pour prêter ses colonnes à un tel sujet.

Nous ne résumerons pas ici cette conférence que l'on souhaiterait voir publier intégralement, mais il semble cependant intéressant de développer quelques-unes des idées qui nous ont particulièrement intéressées. Dans son magistral exposé, le conférencier a montré combien la prospérité nationale était liée à cette question des engrais.

Après avoir fait l'histoire de la fertilisation du sol, rappelé la théorie minérale de Liebig, puis les applications par trop exclusive qui en furent parfois déduites, M. Bruno montra que l'on était arrivé, du moins croyons-nous, à une compréhension plus logique des besoins de la plante en préconisant l'emploi des engrais chimiques concurremment avec celui du fumier.

Mais si tous les agronomes sont d'accord sur la nécessité des engrais, il faut bien que l'on sache, ceci d'après un spécialiste, que l'on devrait consommer en France cinq fois plus d'acide phosphorique, neuf fois plus d'azote et cinquante fois plus de potasse.

Ces chiffres montrent quel merveilleux champ d'activité est réservé aux professeurs d'agriculture, aux syndicalistes, à la presse agricole, aux négociants, en un mot à tous ceux qui, par la parole ou par la plume, et dans tous les cas par la confiance qu'ils inspirent, encouragent les cultivateurs à employer plus généreusement les engrais.

Cette insuffisance de consommation n'est pas due à la cherté des engrais puisque des agriculteurs autorisés ont fait à ce sujet des comparaisons extrêmement intéressantes. M. Bruno nous a fait estimer que si le prix moyen des engrais a en moyenne triplé, les autres frais d'exploitation ont généralement sextuplé.

Il faut cependant reconnaître que si le prix relatif des engrais n'est pas élevé, leur achat nécessite une grosse mise de fonds à des époques où les récoltes attendues des récoltes n'ont pu être réalisées que faiblement. C'est pourquoi un Crédit agricole, doté généreusement, pourrait jouer un rôle essentiel dans le développement de la consommation des engrais, et, dans cet ordre d'idées, l'action déjà exercée dans certaines régions par les caisses rurales, véritables banques communales de l'agriculture, constitue une initiative particulièrement intéressante.

Mais, si l'on suppose l'importante question financière résolue, il y a encore un gros effort à faire pour décider certains agriculteurs à engager franchement des capitaux qui seraient productifs de gros intérêts.

Nous ne nous arrêterons pas à cette théorie parfois entendue, d'un véritable mathématisme agricole, car les besoins sont suffisamment importants pour que l'agriculture puisse produire au maximum sans craindre un excédent de production avilissant les prix, d'autant plus, que sa situation à ce sujet est particulièrement privilégiée. En effet, tandis que l'industriel qui a fabriqué une automobile ne peut vendre qu'une automobile, l'agriculteur peut donner à ses produits des destinations très différentes; une génisse peut aller à la boucherie ou être conservée pour la production laitière, ce lait peut être vendu en nature, ou transformé en beurre, en fromage; de même les pommes de terre peuvent être vendues ou données aux porcs, etc., etc.

Quels sont donc les obstacles à la consommation plus généralisée des engrais? Les deux principaux, sont la méfiance et l'ignorance.

A l'origine de l'emploi des engrais, les fraudeurs furent nombreux et nul ne l'ignore, ils gèrent beaucoup l'essor d'une industrie et d'un commerce éminemment utiles. Aujourd'hui les fraudeurs sont de plus rares, mais il est encore fréquent de voir promettre monts et merveilles d'engrais qui, s'ils sont excellents, ne sont cependant pas les seuls agents de production.

Donc, nécessité d'avoir un service de répression des fraudes armé de moyens d'investigation rapides; car la crainte qui est le commencement de la sagesse suffira à faire disparaître dans l'intérêt de tous, producteurs, vendeurs et consommateurs, les fraudes maintenant exceptionnelles. Nécessité aussi, pour vaincre la méfiance ou l'ignorance, de vulgariser l'emploi des engrais, avec sincérité.

Il ne faut pas laisser croire que les engrais sont interchangeables et univer-

sels, et leur action est suffisamment rémunératrice pour qu'il ne soit pas tentant de l'exagérer. Pas de publicité charlatanesque, mais des conseils précis; à quoi bon faire employer un engrais dans de mauvaises conditions si dans l'avenir tous les engrais subissent la répulsion d'un cultivateur trompé dans ses espérances.

Il est inutile de dire qu'un engrais est le meilleur, mieux vaut indiquer qu'il est un des bons engrais que l'on peut employer et quelles sont ses meilleures conditions d'emploi.

Les grands engrais connus, Superphosphates, Scories, Nitrates, Sulfate d'ammoniaque, Cianamide, Engrais potassiques exercent une action favorable dans tous les sols et sur toutes les cultures, mais il est bon de signaler les avantages propres à chacun, les autres n'en sont pas dépréciés pour cela, au contraire.

La consommation de tous les bons engrais doit être développée, et à cet effet une documentation scientifique et pratique doit être mise à la disposition de tous ceux qui, touchant la culture directement, peuvent diffuser les arguments exacts et utiles susceptibles de convaincre les plus réfractaires.

Enfin, une politique des engrais est indispensable. Il ne faut pas laisser croire que l'agriculture constitue une corporation dont les déboires ou les succès sont indifférents aux autres membres d'un pays. Bien au contraire, les seuls consommateurs eux-mêmes qui, bien souvent, se croient actuellement les victimes du producteur agricole, sont intéressés à la prospérité de celui-ci, et l'image si exacte de M. Bruno, les metteurs en œuvre de cette immense propriété que le pays tout entier et de même qu'un propriétaire ayant intérêt à ce que son métier produise le plus possible, l'aide de son mieux, de même l'Etat représentant la collectivité a intérêt à donner à l'agriculture tous les moyens susceptibles d'augmenter sa production.

C'est ici qu'apparaît la « Politique des Engrais » qui peut se manifester soit par l'interdiction d'exporter certains engrais réservés ainsi aux besoins nationaux, soit par l'autorisation d'exporter un certain contingent d'engrais à condition que des bonifications soient accordées aux acheteurs français, comme c'est le cas pour les scories; l'action de l'Etat peut encore s'exercer, par la réduction des frais de transport, et enfin par l'attribution de primes à la consommation de certains engrais.

Cette dernière méthode est actuellement appliquée aux engrais azotés et l'on s'est déjà demandé si vraiment cette mesure serait efficace. Il est certain que les agriculteurs qui exploitent, pourraient-on dire industriellement, n'ont pas attendu une prime de 8 francs pour employer du sulfate d'ammoniaque ou de la cyanamide qui constitue un placement à 100 pour cent, mais cette prime a pu décider les hésitants; on ne peut nous objecter son peu d'importance; on sait trop avec quel succès, à la ville comme aux champs, certains commerçants ont su tirer parti de la vente avec prime, et tous les négociants en engrais ont également pu constater combien une différence de prix de deux francs seulement en plus ou en moins était susceptible d'entraîner ou de déclencher la demande de la consommation. On peut donc être certain, et l'on s'en aperçoit déjà, que le système des primes, malgré les défauts inhérents à toutes subventions, peut rendre des grands services dans le développement de la consommation des engrais.

La situation financière obligeant à réserver les libéralités à certaines catégories d'engrais montre combien de telles mesures sont délicates et sujettes à la critique, mais il faut bien admettre que les nécessités scientifiques sont intimement liées aux nécessités économiques, et qu'il y a à même une question d'opportunité.

Un docteur préconise rarement le même traitement pour deux malades atteints de la même affection parce que l'état général de chacun intervient et sa seconde ordonnance ne signifie pas que la première était mauvaise. De même en encourageant spécialement la consommation de l'azote ammoniacal, il est évident que le Ministre de l'Agriculture n'a pas condamné l'azote nitrique, il résulte simplement des exposés qui ont été faits qu'au point de vue de l'économie nationale les engrais ammoniacaux doivent et peuvent être employés de façon intensive.

Bien que cette expression soit formulée fréquemment comme si son énoncé suffisait à résoudre cette partie si importante du problème agraire, on voit combien la politique des engrais est complexe.

La collaboration de tous ceux dont les efforts sont orientés vers cette branche d'activité paraît indispensable au développement de la consommation des engrais et l'on ne peut que souhaiter sa réalisation.

Ce vœu qui nous a paru être l'esprit de la conclusion de la conférence de M. Bruno sera, nous en sommes persuadés, celui de tous nos lecteurs.

(De l'Engrais.)

### La Politique des Engrais

A maintes occasions, les ministres, dans leurs discours, ont parlé de la politique des engrais. Voyons les résultats obtenus jusqu'à ce jour.

Scories de déphosphoration. — Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, le Gouvernement a obtenu du Comité des Forges une diminution de 8 centimes par unité d'acide phosphorique; c'est un résultat intéressant; les aciéries consentent également des ristournes de distance, mais elles ne jouent qu'à partir de 500 kilogrammes.

Par contre, des exportations ont été autorisées et nous n'avons aucune objection à y faire puisqu'on nous affirme qu'il y a sur le carreau des mines des stocks importants.

Mais, n'oublions pas qu'à la saison dernière nos planteurs ont reçu en temps utile nos expéditions de scories faute de wagons, et nous espérons qu'au printemps le même fait ne se reproduira pas. Il est vrai qu'à ce moment il n'y aura plus besoin de wagons pour le transport des betteraves, car c'est une des raisons qui nous ont été données du manque de wagons dans les aciéries à l'automne.

D'autre part, nous avons déjà eu l'occasion d'attirer l'attention du Ministre sur la nécessité absolue d'imposer aux pays étrangers qui recevront des scories d'envoyer du matériel vide; il est, en effet, certain que si nos wagons étaient partis en Italie ou en Hollande, nous n'aurions pu nous-mêmes être servis. Nous avons tout lieu de croire que, sur ce point, nous aurons entière satisfaction.

Sels de potasse. — Pour la campagne d'automne, les expéditions ont subi de forts retards, dans, semble-t-il, au défaut des stocks dans la région et à l'insuffisance de l'extraction. Il fallait donc doubler d'efforts en Alsace pour assurer la prompt exécution des commandes, d'autant plus que la consommation des sels de potasse se répand de plus en plus.

Nous avons été fortement déçus en voyant qu'à la suite de la dernière grève, le ministre Justin Godard avait obtenu la reprise du travail en supprimant les heures supplémentaires et en nommant une Commission paritaire chargée de revoir les salaires.

Si, par contre, on veut augmenter l'extraction, il faudra embaucher des ouvriers dans la région et ce sera de la main-d'œuvre enlevée à la terre; il aurait fallu demander aux ouvriers des mines un effort pour extraire davantage de sels de potasse puisque le trésor de la terre d'Alsace est inépuisable et que la demande française et étrangère s'accroît chaque jour. Ces heures supplémentaires auraient pu être largement payées, quitte ensuite à majorer les prix d'exportation.

Dans ces conditions, nous serions fort surpris si les prix pour la saison prochaine n'étaient pas augmentés.

Nous devons signaler ici l'anomalie suivante: les mines de potasse remboursent l'impôt sur le chiffre d'affaires, et ainsi une Société sous le contrôle direct de l'Etat, puisque les mines ont été rachetées, se permet de rembourser un impôt.

Si, du jour au lendemain, le Gouvernement exigeait la fin de cet état de choses, les prix des sels de potasse pourraient être immédiatement diminués et les cultivateurs n'auraient-ils qu'une réduction de 20 francs par wagon de 10 tonnes, l'accepteraient-ils avec plaisir.

Superphosphate. — Les fabricants de superphosphate ont indiqué leurs prix pour la saison de printemps. Ils sont, pour la région du Centre, augmentés en moyenne de 1 franc par 100 kilogrammes.

Cette majoration est expliquée par la plus-value des sacs et de la pyrite qui sert à la fabrication de l'acide. Là encore, il serait possible d'obtenir, du jour au lendemain, une réduction en exigeant des superphosphatiers qu'ils ne remboursent plus, eux non plus, la taxe sur le chiffre d'affaires. Il y aurait économie de 30 centimes par sac, soit 30 francs par wagon de 10 tonnes, et c'est là encore une réduction qui serait sensible aux cultivateurs.

Nous savons que la plus importante maison de vente est disposée à cette mesure le jour où ses concurrents l'adopteraient également. Il suffirait donc, semble-t-il, d'une intervention gouvernementale.

Engrais azotés. — C'est de cette question qu'il a été le plus parlé. Le Gouvernement a demandé des crédits pour rembourser, ser aux cultivateurs une prime de 0 fr. 40 par kilo d'azote d'origine française ou obtenu au titre des réparations. Il croit ainsi intensifier la culture du blé.

Pour notre part, cette mesure nous laisse sceptiques, parce que cette prime équivaut à 8 francs par sac de sulfate d'ammoniaque et que, comme on emploie environ 100 kilogr. à l'hectare, cela fait une prime de 8 francs par hectare de blé. Pour peu qu'il y ait quelques formalités pour l'obtenir, les cultivateurs ne la demanderont même pas.

Il y avait, à notre avis, un moyen beaucoup plus simple de propager l'emploi du sulfate d'ammoniaque et d'encourager son emploi sur le blé.

Le Gouvernement, intervenant dans la fixation du prix de cession du sulfate d'ammoniaque, puisqu'il apporte le contingent des réparations, n'avait qu'à utiliser son crédit en abaissant le prix et il lui était facile ensuite de voir si les intermédiaires ou les agriculteurs profiteraient de la mesure.

Le Gouvernement croit ainsi augmenter la surface cultivée en blé; il se trompe. Ce qui manque aux cultivateurs pour produire du blé et ce qui, fatalement, amènera une réduction des surfaces emblavées, c'est le manque de bras. La guerre a coûté 1.500.000 hommes et il n'est pas exagéré de dire que la forte proportion appartient aux ouvriers de la terre. Aux autres n'ont pas été réclamés pour les usines par Albert Thomas, et au retour de la grande trêve, mais c'est là seulement qu'est le remède de la crise agricole ou tout au moins de la crise du blé, car partout où ce sera possible, le cultivateur fera des herbes et finalement le blé deviendra plus rare et les cours monteront, à moins que l'étranger ne puisse nous en donner à des prix raisonnables, ce qui est pour le moins douteux.

(Agriculture Pratique)

### Une industrie redoutable

Mon dernier article m'a valu quelques lettres, d'ailleurs fort courtoises, par lesquelles mes correspondants précisèrent certains points d'un problème que j'avais traité sommairement. L'un d'entre eux a présenté un argument saisissant pour justifier la nécessité de s'opposer à l'importation des vins étrangers.

Dans certaines régions du Midi, la culture avec plaisir.

ture de la vigne se modifie. Pendant longtemps, on a planté des vignes surtout sur les coteaux. Le vin produit était d'une réputation excellente et il était livré au consommateur pour être consommé tel quel. Depuis la répression énergique des fraudes, une industrie s'est fait jour qui réagit sur le vignoble méridional et le pousse peu à peu à transformer ses méthodes de culture.

Dans certaines régions, le viticulteur se désintéresse de la qualité. Il cherche le rendement. Pour l'obtenir, il plante de plus en plus dans les plaines. Il force la vigne par des fumures énergiques ; il obtient ainsi des quantités anormales d'un vin fort médiocre, léger, de peu de goût et qui n'est guère consommable au naturel. En même temps, le viticulteur néglige ses vignes de coteaux qui autrefois faisaient la réputation de son vin et même il les arrache pour leur substituer d'autres cultures qu'il estime d'un meilleur profit. Que fait-il de son vin médiocre ?

C'est ici qu'entre en jeu cette industrie peu désirable que l'annonçons plus haut et qui opère surtout dans la région de Rouen.

Des industriels (car il s'agit d'une véritable industrie) achètent les vins médiocres produits par certaines parties du vignoble méridional. Ils les stockent dans de vastes réservoirs. En même temps ils importent de gros vins étrangers (portugais, espagnols) riches en couleur et en degré. Et suivant un dosage dont ils ont le secret, moyennant aussi des préparations qui constituent une science véritable, ils mélangent les vins du Midi à ceux qu'ils ont importés pour produire des vins de table qu'on livre ensuite à la consommation.

Evidemment, cette opération n'est pas condamnable au sens judiciaire du mot, sous réserve de ce qu'en pense le laboratoire des fraudes. Reste à savoir si elle est conforme aux intérêts du vignoble français et si elle est souhaitable.

Elle présente un premier inconvénient. Elle jette sur le marché français, déjà lourdement chargé par les vins nationaux, des vins étrangers dont l'importation peut être un élément de crise viticole.

Elle tend à substituer à des vins naturels, excellents, qui ont fait la réputation de notre vignoble méridional, des vins sans doute bien préparés et bien présentés mais sur la vertu desquels il faut bien placer un point d'interrogation.

Elle risque d'accroître en France comme à l'étranger cette idée redoutable que nos vins ne sont pas naturels et qu'on ne peut les boire qu'après une préparation.

Il n'est guère possible d'intéresser une telle industrie. Mais on peut la rendre impossible. Il suffit de grever les vins étrangers de coupe d'un droit substantiel journal pour que leur utilisation devienne sans profit. Fappaudrais volontiers une telle mesure.

L. LAMOUREUX,  
député de l'Allier.

## Grave Menace

Dans dix ou quinze jours, peut-être moins, la question du forfait dans l'impôt des bénéfices de l'exploitation agricole sera discutée à la Chambre.

Malgré les protestations des groupements agricoles, la Commission du budget a admis, dans son rapport qui vient d'être distribué, qu'en ce qui concerne les catégories d'exploitation dont le revenu calculé forfaitairement serait supérieur à 7.000 francs, le contrôleur prendrait le bénéfice réel comme base de l'impôt.

Conclusion : Comptabilité agricole à tenir et inquisition du fisc.

Cependant le forfait a été accordé aux commerçants dont le chiffre d'affaires est inférieur à 200.000 francs, et d'autre part, M. de Lasteyrie vient de déclarer que le forfait devrait faire la base de nos impôts.

On veut supprimer le forfait pour le bénéfice des exploitations agricoles. C'est le moment d'agir et de protester. Agriculteurs, intervenez énergiquement et d'urgence auprès de vos députés et de vos sénateurs.

## FUMONS NOS POMMIERS

(SUITE ET FIN)

Il faut avant d'établir une formule de fumure se rappeler que l'azote pousse au développement des feuilles et du bois et que ce qui fait que l'arbre n'est pas adulte, il doit recevoir une quantité suffisante de cet élément. Un excès d'azote pour les arbres adultes pousse au développement exagéré au détriment de la fructification. Dans les sols mal équilibrés, gorgés d'azote, où les feuilles atteignent de grandes dimensions et se distinguent par leur teinte vert foncé, il n'y aurait que des inconvénients à apporter de l'azote. Si celui-ci faisait défaut, l'arbre serait rabougri et porterait des feuilles pâles, peu développées, et donnerait peu de fruits. Donc, sans analyse du sol, à vue d'œil, il est facile de se former une opinion certaine sur ce point essentiel.

L'azote phosphorique, quoique réclamé en quantité moindre que l'azote, favorise la formation des fruits et règle la fertilité de l'arbre. Certains arbres bien plantés, sur sol riche, en terre argileuse, ne se méfient pas à fruits parce que l'acide phosphorique manque dans le sol ; il suffit de l'apporter pour que dès la deuxième année les fruits abondent.

Il est difficile de préciser d'une manière certaine le rôle de la potasse ; elle est absorbée en forte quantité par les pommiers et semble favoriser la maturité du

bois. Les arbres plantés sur des sols riches en potasse atteignent des dimensions plus grandes que ceux vivant sur des sols peu pourvus en cet élément.

Ceci posé, il faudra dans la généralité des cas donner un engrais complet, c'est-à-dire renfermant de l'azote, de l'acide phosphorique, de la potasse et de la chaux. Aucun d'entre eux ne doit figurer d'une façon définitive, à cause de la loi du minimum expliquée plus d'une fois à nos lecteurs. Sous quelle forme devons-nous fournir ces éléments nutritifs pour qu'ils agissent avec la plus grande rapidité ? On a, depuis quelques années, proposé et appliqué souvent avec succès les divers engrais chimiques connus, nitrate, scories, superphosphates, sels de potasse, etc. Nous estimons qu'il conviendrait d'y adjoindre le fumier ou le purin, lesquels apportent les bactéries indispensables au développement de la vie du sol.

Le fumier doit être réservé de préférence aux jeunes arbres dans la première phase de leur existence et dont les racines rassemblées près du tronc sont encore très superficielles. Le purin sera mieux utilisé par les arbres âgés dont les racines se perdent aux alentours et à des profondeurs où les matières fertilisantes ne pénètrent que difficilement.

Pour tirer le meilleur parti de cet engrais liquide qui apporte surtout l'azote et la potasse, il faut à l'automne ou au commencement de l'hiver, perforez le sol avec un objet pointu sur la surface couverte par les branches et encore 0 m. 50 à 1 mètre au-delà, de trous d'un diamètre assez large et de 0 m. 30 à 0 m. 35 de profondeur. Rien de plus facile ensuite que de verser le purin dans ces trous que l'on recouvre de terre. Comme le purin n'apporte pas d'acide phosphorique, on complètera la fumure avec des scories ou du superphosphate à raison de 100 à 200 grammes par mètre carré de la surface indiquée plus haut. Ces engrais seront enterrés par un léger binage ou bêchage. A défaut de purin, on utilisera à raison de 200 grammes par mètre carré en couverture un mélange de 100 grammes de chlorure de potassium, 300 grammes de nitrate de soude, 400 grammes de superphosphate (ou 800 grammes de scories). Il est rare que les pomiers ou poiriers soient cultivés pour leurs fruits seulement. Dans certains vergers à 100 arbres par hectare, l'herbe est sacrifiée. Il n'en va pas de même dans la plupart des pâturages et des prés fauchés où l'on plante 40 à 50 arbres à l'hectare.

Sauf pour la potasse, la production simultanée de l'herbe et des fruits réclame un peu moins de principes fertilisants que l'herbe seule de la prairie. Il est rare que les prairies fauchées soient plantées d'arbres. Dans les bons herbages, les pertes d'azote sont toujours compensées, et au-delà, par le gain provenant de la fixation de l'azote atmosphérique. Mais cet azote tend à s'accumuler et à former un stock inutilisable sans l'intervention de la chaux, de la potasse et des opérations culturales favorisant la nitrification. Il faut donc le mobiliser constamment pour en faire bénéficier les arbres par le chaulage, le phosphatage, l'apport de sylvinites, de composts et des herbes énergiques. Dans cette association de culture la plante herbe accumule l'azote que saura utiliser l'arbre.

Par contre, l'acide phosphorique, la potasse, la chaux, doivent être restitués intégralement si l'on ne veut pas voir baisser à la fois les rendements de l'herbe et des fruits. Dans le cas le plus défavorable (pâturage par bêtes pleines ou d'élevage) il faudra apporter chaque année 300 kilos de scories et autant de sylvinites à l'hectare. Si les arbres étaient plantés dans une prairie sèche, nitrifiant activement et pauvre en azote, on agirait sagement en appliquant de temps à autre du fumier court, du purin, des composts, des vidanges, et à défaut un peu de nitrate de soude.

Nous pourrions encore envisager les pomiers plantés en plein champ, mais avec les explications données ci-dessus, le lecteur arrivera facilement à établir une formule de fumure adaptée à chaque situation.

L. LANEUVILLE.

(Extrait du Petit Journal Agricole).

## Circulaire du Ministre de l'Agriculture

aux Préfets  
sur les mesures à prendre en vue de favoriser l'intensification de la production en blé

Paris, le 22 janvier 1925.

### I. — Les emblavures d'automne

Le problème du pain continue à figurer au premier plan de nos préoccupations. Si la récolte dernière est déficitaire en France et déficitaire dans le monde, il y a lieu de noter le gros effort déjà réalisé par les agriculteurs de notre pays pour intensifier la production en 1925. Ils ont augmenté leurs emblavements de blé d'automne d'environ 200.000 hectares. Ils ont employé pour leurs cultures de céréales d'hiver, environ 300.000 tonnes de superphosphate de plus qu'en 1923.

Grâce à une nouvelle politique des engrais, les commandes de scories de déphosphoration pour les deux derniers mois dépassent le double des quantités demandées l'an dernier dans la même période.

Les livraisons d'engrais azotés, encouragées par les dispositions de la loi du 22 décembre 1924, sont telles qu'il a été nécessaire de passer une commande supplémentaire de sulfate d'ammoniaque à livrer en février par l'Allemagne, au titre des prestations en nature.

En raison de la situation financière du

pays, il a été nécessaire de limiter les crédits destinés à l'encouragement à l'emploi des engrais et, par cela même, il a été indispensable de restreindre les catégories d'engrais appelés au bénéfice du paiement d'une prime.

La préférence s'est portée sur les engrais ammoniacaux et sur les engrais azotés de synthèse fabriqués en France et sur ceux de ces produits importés d'Allemagne au titre des prestations en nature, lesquels ne sauraient peser sur notre change.

Dans ce dernier cas, le paiement est effectué aux industriels allemands, non avec de l'argent français, mais avec le produit de taxes perçues en Allemagne et versées à l'agent général des paiements de Berlin. La vente en France, au prix intérieur français, constitue une recette importante pour le Trésor.

Il n'en serait plus de même pour les achats d'engrais azotés étrangers d'autre provenance qui comportent un paiement par sortie de notre monnaie, ainsi dépréciée.

Les fonctionnaires de mon département ne manquent pas de donner tous les conseils pratiques nécessaires pour l'emploi raisonné des engrais dans la fumure des céréales. Ils pourront rappeler que, dans certaines régions, on peut répandre avec avantage en janvier, février et début de mars, du sulfate d'ammoniaque en couverture sur les céréales d'automne, soit seul, soit de préférence en mélange avec du superphosphate. Ils signaleront aussi qu'une fumure rationnelle comporte souvent de l'azote ammoniacal et de l'azote nitrique, et que, parfois, les nitrates sont nettement préférables.

Dans les champs ainsi enrichis, il sera nécessaire de détruire les mauvaises herbes qui viennent concurrencer le blé. La herse déracine beaucoup de jeunes plantes adventives, mais son action n'est pas toujours suffisante. Aussi, les agriculteurs ont-ils recours, de plus en plus, à la pulvérisation, dans les champs de blé d'hiver, d'environ 1.000 litres par hectare de solutions contenant 8 à 12 litres d'acide sulfurique à 65 degrés dans 100 litres d'eau. Ce traitement fertilise la terre et détruit les ravenelles, les renouées, les vesces, les blennets, les coquelicots. En outre, il préserve le blé contre les attaques des champignons qui causent le piétin ou pourriture de la base des tiges.

Les indications qui précèdent constituent autant de réponses à des questions qui m'ont été récemment posées par les agriculteurs et les Associations agricoles. Les directeurs départementaux des Services agricoles et les professeurs d'agriculture s'attacheront à préciser ces réponses et à les adapter aux conditions de la culture.

### II. — Semences de blés de printemps

Les hauts prix du blé incitent les agriculteurs non seulement à faire leurs emblavures d'automne, des avances de semences de fumure et de soins d'entretien, mais encore à étendre leurs semences en blés de printemps.

A la vérité, ces blés, en raison de leur courte période de végétation, du peu de temps dans lequel ils doivent élaborer le grain, sont des variétés exigeantes sous le rapport de l'approvisionnement du sol en eau et en matières fertilisantes, rapidement assimilables.

On ne saurait donc généraliser leur culture, mais dans les sols fertiles, sains, meubles, bien pourvus en azote et en acide phosphorique, capables de conserver jusqu'à la moisson une fraîcheur suffisante, ils peuvent fournir un rendement très avantageux.

Certains blés, comme le *Japhet*, le *Saint-Laud*, le *Gros Bleu*, le *Bordeaux*, le *Gironde*, peuvent être semés soit à l'automne, soit en février.

D'autres variétés, à brève période végétative, peuvent être semées en mars comme le *Chiddam* de mars, très recommandable, et le *Sannur* de mars, moins exigeant.

Certaines variétés enfin, à développement encore plus rapide : *Aurore*, *Manitoba*, *Marquis*, peuvent encore réussir en avril.

Dans tous les cas, il importe, dès que possible, de semer dans une terre ameublie, bien nettoyée, fumée avec du superphosphate et du nitrate de soude. Le grain, trié et sulfaté comme à l'ordinaire, est semé dru en raison du faible tallage de la plante.

Vous demanderez aux directeurs des Services agricoles d'entreprendre, dès à présent, toute propagande utile en vue de l'accroissement des superficies semées en blés de printemps.

Vous chargerez, en outre, ces fonctionnaires d'une enquête sur les disponibilités en semences de blés de printemps, en distinguant les blés alternatifs et les blés de printemps récoltés en France, et les blés de *Manitoba*, en provenance du Canada, qui ne doivent pas être confondus avec des blés tardifs importés des Etats-Unis.

Les directeurs des Services agricoles noteront les noms et adresses des vendeurs, agriculteurs ou meuniers, les quantités à vendre et les prix, et me feront parvenir leurs réponses pour le 5 février, dernier délai.

(Agriculture Pratique).

## Le Puceron du Rosier

Le puceron est un insecte de la famille des Hémiptères et du groupe des Aphidiens.

Deux espèces s'attaquent au rosier, l'*Aphis Rosarum*, qui vit sur les tiges, et l'*Aphis Rosarum*, qui se tient de préférence sur les feuilles de la plante.

Le puceron du rosier passe, en général, pour difficile à détruire ; ceci est une profonde erreur, car aucun insecte n'est plus sensible que lui aux divers insecticides.

Si la destruction de cet aphidien s'opère très facilement, il est vrai aussi que de nouveaux insectes viennent continuellement des jardins voisins contaminer les rosiers débarrassés de leurs parasites.

Au bout d'un temps assez court, de nouvelles colonies se forment sur les tiges ou sur les feuilles de la plante.

Les traitements, pour être efficaces, devront donc se pratiquer très fréquemment à l'aide d'un insecticide forcément peu coûteux.

La plupart des produits vendus dans le commerce sont bons et peuvent être employés avec succès, mais comme ils sont en général assez chers, les pulvérisations fréquentes finissent par entraîner une dépense élevée.

Il est, d'ailleurs, facile de composer soi-même, et à peu de frais, un excellent insecticide contre le puceron du rosier.

Il suffit de faire fondre 0 k. 300 de savon noir mon dans 10 litres d'eau de pluie, puis d'ajouter à cette dissolution 0 k. 200 d'alcool à brûler.

Cet insecticide, qui revient à peine à 2 fr. 50 les 10 litres, est d'une puissance destructive très suffisante pour tuer le puceron du rosier.

La fréquence des pulvérisations devra être réglée sur le temps plus ou moins long qui s'écoulera entre la destruction des parasites et la réapparition des nouvelles colonies fondées par les femelles ailées venues du voisinage.

Les rosiers ne souffrent en aucune manière de ces traitements, même répétés très fréquemment. La plante au contraire n'étant plus épuisée par les innombrables suçons des pucerons, augmente de vigueur et donne des fleurs plus belles et plus nombreuses.

Pierre MARIE,

Chef du Service d'Entomologie.

(Bulletin de la Soc. des Agriculteurs de France)

## L'Assurance contre les Accidents du Travail Agricole

### La Résiliation des Contrats antérieurs au 1<sup>er</sup> Septembre 1923

La loi du 15 décembre 1922, qui a étendu aux exploitations agricoles la législation relative aux accidents du travail, prévoit, dans son article 16, que les contrats d'assurances souscrits antérieurement à la publication des décrets réglant l'exécution de la loi « seront, même s'ils couvraient un décalage, couverts les risques spécifiés par les lois des 9 avril 1898, 30 juin 1899, 22 mars 1902, 31 mars 1905 et 12 avril 1906, résiliés de plein droit à compter du jour de l'application de la présente loi ».

Tous les contrats d'assurance visés dans cet article sont ceux qui prévoyaient le risque d'accident dans les cas où, antérieurement à la loi du 15 décembre 1922, l'accident agricole devait être considéré comme accident du travail, c'est-à-dire lorsque le patron de l'entreprise s'était placé de son plein gré sous le régime de la législation des accidents du travail, ou lorsqu'il y avait employé d'un moteur inanimé.

Lorsque la police stipule nettement que c'est ce risque seul contre lequel l'assuré est garanti, la résiliation ne peut faire aucun doute. Mais, depuis un certain nombre d'années, la pratique de l'assurance s'est considérablement développée dans les milieux ruraux. Nombre d'exploitants, propriétaires, fermiers ou métayers, sont assurés soit contre les accidents dont ils peuvent être victimes, soit contre les accidents causés par eux à des tiers, soit contre les accidents survenant à leur personnel, dans lesquels leur responsabilité peut être engagée dans les termes du droit commun, c'est-à-dire à charge par la victime de l'accident de prouver que l'accident provient d'une faute commise par eux. Des contrats d'assurance ont été établis, dans lesquels, fréquemment, une seule et même police garantit l'assuré contre ces risques divers. Ces contrats, s'ils ont été souscrits antérieurement à la date fixée par la loi, c'est-à-dire antérieurement au 1<sup>er</sup> septembre 1923, sont-ils résiliés de plein droit ?

L'article 16 de la loi du 15 décembre 1922 ne le dit pas nettement. Or, si la législation nouvelle n'impose point au chef d'une exploitation agricole l'obligation de s'assurer contre le risque qu'elle met à sa charge, la sagesse lui commande de le faire. Mais il voudrait savoir si la police qu'il a souscrite précédemment devient caduque ou reste en vigueur, si elle le garantit efficacement ou s'il doit en souscrire une autre.

Les difficultés soulevées par cette question apparaissent si nettement, avant même que la loi fut entrée en vigueur, que, dès le mois d'août dernier, la Chambre votait une disposition aux termes de laquelle seraient résiliés de plein droit les contrats garantissant, pour les exploitations agricoles, les risques prévus par les articles 1382 et suivants du Code civil, c'est-à-dire les risques de l'accident que l'on peut causer soi-même par sa faute, sa négligence ou son imprudence, ou qui peuvent être causés par « les choses que l'on a sous sa garde ». Il serait à souhaiter que cette disposition fut votée par le Sénat.

Ainsi se trouveraient apaisées tout au moins les difficultés soulevées au sujet d'une catégorie fort nombreuse de contrats.

La Commission consultative des accidents du travail du ministère de l'Agriculture faisait connaître récemment que, à son avis — la modification législative envisagée n'étant point encore intervenue — seules les polices couvrant les risques d'accident du travail, c'est-à-dire d'accident survenu à des ouvriers ou à des patrons, ainsi qu'aux membres de leur famille, par le fait ou à l'occasion du travail, semblaient pouvoir donner lieu à la résiliation de plein droit. Elle ajoutait que les tribunaux sont d'ailleurs seuls compétents pour interpréter, d'après le texte même de la police et les circonstances de la cause, les dispositions de la loi sur ce point.

Sur la question des contrats qui garantissent, par les clauses d'une seule et même police, des risques de natures différentes, la même Commission est d'avis que la résiliation doit porter sur la totalité du contrat lorsque la commune intention des parties aura été de couvrir principalement le risque accident du travail et accessoirement les autres risques, qu'elle ne doit porter, dans le cas contraire, que sur la partie du contrat relative aux accidents du travail.

A défaut de dispositions précises donnant toutes les clarifications nécessaires, la discussion reste, donc ouverte, actuellement, entre assureurs et assurés, et, si l'on ne tombe point d'accord, il n'est d'autre ressource que de s'adresser aux tribunaux pour faire trancher le différend. Combien serait préférable un texte de loi définissant nettement les obligations et les droits de chacun.

ANDRÉ PAVIE.

(De l'Echo de Paris).

## LA GUERRE AU LAIT

En de nombreux départements on organise une véritable guerre contre les producteurs de lait par procès pour écrémage, mouillage, prix exagérés, surfrais, par menaces de taxation.

Rappelons aux producteurs qu'il existe une Confédération des producteurs de lait (C. G. L.), que préside M. Henry Girard, et dont le siège est 34, rue Taibout, à Paris.

Nous conseillons à tous les producteurs molestés de s'adresser au directeur de la C. G. L. dès les premières menaces et sans tarder.

Ils trouveront là aide et appui.

## Renseignements sur la Récolte des Pommes et les Cours

Cidre de consommation. — Les transactions sont toujours aussi restreintes et le seront fort probablement jusqu'aux premiers beaux jours.

### Cours

Bretagne ..... 20 à 25 fr. l'hecto  
Normandie ..... 25 à 30 fr. —  
Vallée d'Auge ..... 30 à 35 fr. —

Distillation. — Même situation que le mois écoulé ; les offres toujours très nombreuses ont amené encore un léger fléchissement des cours. Depuis quelques jours l'on constate cependant une plus grande résistance des vendeurs basée sur l'arrêt prochain des usines travaillant la pomme.

Cidre de distillation 3 à 3,50 le degré  
Eaux-de-vie de cidre :

Bretagne ..... 420 à 475 fr. les 100°  
Normandie ..... 450 à 550 fr. —  
Flegmes ..... 380 à 400 fr. —  
Alcools neutres. 440 à 460 fr. —

Pommes. — Les offres sont toujours importantes surtout des régions éloignées des distilleries, mais l'état de conservation laisse à désirer. Aussi tant pour cette raison que pour celle du prix de revient aux distillateurs, compte tenu des frais trop élevés de transport, les principales usines de distillation se disposent à arrêter leur fabrication fin de ce mois. Les quelques petites usines restant ouvertes sur février et les cidreries locales n'absorberont vraisemblablement pas le solde des pommes disponibles et une quantité assez importante de fruits risque d'être ainsi perdue.

Les distilleries auront joué un rôle précieux pour le producteur de pommes et les intérêts de l'Ouest dont on saura, espérons-le, se rappeler dans l'avenir.

### Cours des pommes :

sur wagon départ  
Seine-Inférieure ..... 120 à 125 fr.  
Eure ..... 125 à 130 fr.  
Vallée d'Auge ..... 115 à 125 fr.  
Orne ..... 105 à 110 fr.  
Calvados (Bayeux-Vire) ..... 90 à 95 fr.  
Manche ..... 90 à 95 fr.  
Sarthe ..... 90 à 100 fr.  
Bretagne ..... 100 à 120 fr.

(La Cidrerie Française).

## Dépôt de Remonte d'Angers

### ITINERAIRE DE LA COMMISSION

Mercredi 11 mars ; Nantes, Concours hippique.  
Samedi 14 mars ; Nantes, Concours hippique.  
Lundi 23 mars ; Nort-sur-Erdre, Ligné.  
Mercredi 25 mars ; Saint-Etienne-de-Mont-Luc.  
Vendredi 27 mars ; Savenay, Date restifiée.  
Samedi 28 mars ; Sainte-Pazanne.  
Voir affiches.

## Syndicat d'Elevage des Animaux de race Nantaise de Couëron

Le Syndicat nous informe que ses adhérents ont de jeunes taureaux à vendre, dont un de 14 mois.

S'adresser au Secrétaire du Syndicat d'Elevage à Couëron.

## CONCOURS CULTURAUX

L'Office agricole départemental décrètera en 1925 des prix importants aux meilleures cultures des cantons de Châteaubriant, Derval, Moisdon-la-Bivière, Nozay, Rougé, Saint-Julien-de-Vouvantes.

Ces concours sont ouverts aux propriétaires-exploitants, fermiers et métayers.

5.000 francs de prix pourront être attribués aux exploitations de plus de 20 hectares ;

3.000 francs de prix à celles de moins de 20 hectares.

Le premier prix ne devra pas dépasser 1.500 francs dans la première catégorie, 800 francs dans la seconde.

Outre les prix cultureux réservés à l'ensemble de chaque exploitation, il pourra être donné des prix de « spécialités » : culture du blé, sélection du bétail, amélioration des semences, bonne tenue des étales, aménagement des fumiers, matériel perfectionné, création de vignobles et vergers, etc... aux concurrents non classés pour des prix cultureux, mais cependant méritants pour des parties importantes de leurs exploitations.

Une Commission de visite des fermes procédera à l'inspection entre le 15 juin et le 14 juillet.

Les cultivateurs désireux de concourir devront en aviser par lettre l'Office agricole, 5, rue Fanny-Pecot, à Nantes, avant le 15 mai, dernier délai.

L'Office leur fera connaître les conditions des concours et leur enverra un questionnaire à remplir et à lui retourner dans la quinzaine.

En vente aux bureaux du Syndicat l'ouvrage de MM. André GOUIN et P. AN. DOUARD.

L'Elevage intensif des Veaux et Porcs  
4 fr. 50 l'Exemplaire

## La Situation

### LES ENGRAIS

Nous avons reçu ces derniers jours une grande partie de nos commandes de scories remontant aux mois de novembre et décembre.

De même nous avons eu quelques wagons de sylvinites. De ce côté les arrivages sont plus en retard.

Nous avons dû, à défaut de sylvinites, riche, livrer de la sylvinites pauvre. Puis, les stocks de celle-ci étant épuisés sous l'empire de nombreuses demandes, nous avons cru être arrêtés totalement dans nos envois quand heureusement nous avons reçu de nouveaux arrivages en sylvinites riches qui nous ont permis de servir une grande partie des commandes.

### ERRATA

Dans le tableau des engrais paru dans notre numéro du 24 janvier, quelques petites erreurs se sont glissées, que nous corrigeons ci-dessous.

Engrais composés N° 1, au lieu de :  
1° N° 1 N, lire N° 1 A ; et N° 1 A, lire N° 1 N.

2° N° 1 A bis, au lieu de 2 1/2 % azote ammoniacal, lire 2 % ; et N° 1 N bis, au lieu de 2 1/2 % azote nitrique, lire 2 %.

3° Les prix du sulfate d'ammoniaque doivent être modifiés comme suit : 121,70, 122,45, 123,20. Nous en avons du reste avisé nos agents.

## Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

Sulfate de cuivre en légère hausse à 212 »  
Bouillie Azur ..... 195 »  
Soufre ..... 95 »

Toutes conditions usuelles et pour des quantités limitées.

## Le Marché Mondial des Blés

Du « Corn Trade News » à la date du 10 février :

Cette semaine encore le temps a été très irrégulier. Le rapport mensuel du ministère de l'Agriculture, daté du 1<sup>er</sup> février, établit que de très bons progrès ont été effectués en ce qui concerne les travaux de labourage pendant le mois de janvier.

En ce qui concerne le marché des blés étrangers, les transactions ont été calmes et les meuniers ainsi que les négociants ayant été impressionnés par l'importance des engagements. Ceux-ci ont été de peu d'importance pour ce qui est de la part revenant au Royaume-Uni, mais ils ont été importants, par contre, pour le Continent. Il est à noter que les quantités flottantes des blés au Continent ont augmenté d'un mil-

tion de qrs. Sur nos marchés, les prix, à la clôture d'hier, n'ont pas varié ou ont baissé de 1 s. 6 par qr, mais les prix des Cargos de Manitoba ont fléchi de 2 s. à 3 s. par qr. Ce matin, à l'ouverture, le marché a été faible avec tendance à la baisse. Les cours des marchés de l'Amérique du Nord ont fléchi de 6 c. à 10 c. par bushel et ceux de l'Argentine de 1 s. à 1 s. 7 1/2.

Les grands chargements de l'Argentine et de l'Australie sont tout à fait normaux en cette période de l'année, mais il est probable que peu de personnes s'attendaient à ce que ces chargements prennent une proportion aussi importante.

Les dernières nouvelles reçues de l'Argentine, de l'Amérique, des Indes et de l'Australie tendent à confirmer que nos estimations relatives à l'excédent de cette campagne sont exactes; il est même possible que les chargements actuels dépassent ce que nous avions prévu si les prix se maintiennent si élevés. En résumé, les pays exportateurs confirment que leurs récoltes et leurs excédents répondent aux prévisions tandis que les pays importateurs (quoique leur nombre soit plus grand que d'habitude et que leurs besoins soient grands) ne pourront pas, dans l'ensemble, procéder à des achats sensiblement supérieurs à la quantité de 90 millions de qrs que nous avons prévue. Les besoins de la Russie méritent une mention spéciale; d'après les déclarations du président Rykoff, la Russie devra importer un peu plus de deux millions de qrs de blé. Par contre, les besoins de l'Orient et de l'Italie ont diminué par suite des économies réalisées sur le pain et de quelques bons stocks que possédait ce pays au début de la saison. L'Allemagne s'est plainte du manque de céréales panifiables, mais nous pensons qu'en Allemagne, comme en France, les difficultés d'approvisionnement proviennent de la cherté des céréales plutôt que de leur manque actuel.

## LES RECOLTES

### CÉRÉALES

Le temps semble s'améliorer. Nous arrivons à la fin de février, et le soleil chauffe quand il veut bien se montrer.

Aussi les blés prennent-ils de la force, mais les mauvaises herbes se développent aussi rapidement. Le temps pluvieux a contrarié les traitements à l'acide sulfurique. Quelques champs seulement ont pu être traités, car il est bien difficile de pénétrer avec des instruments même à dos, à plus forte raison avec des appareils à traction animale, dans des terres détremées à l'excès.

Les cours dans notre région se sont tenus aux environs de 130 à 132 fr., ce dernier prix étant payé plutôt par la petite minoterie. Il se fait de moins en moins d'affaires, les stocks allant naturellement toujours en diminuant.

### Situation agricole

Paris, mercredi 18 février.

La pluie a persisté pendant la majeure partie de la semaine, faisant obstacle aux travaux préparatoires des ensemencements multiples du printemps, que l'on espérait partout engager en raison même de l'absence de gélées sensibles. Dans les plaines, c'est une pluie plus ou moins chargée de neige fondue qui tombe, mais dans les hautes montagnes, c'est enfin la neige, une neige abondante qui va fertiliser les pâturages, assurer à la saison prochaine un bon débit de sources.

Mais nous avons eu un peu plus de variétés météorologiques, puisque des orages se sont produits sur quelques points et qu'ailleurs, en région parisienne par exemple, la grêle a fait une menaçante apparition. Cependant, des tempêtes, des ouragans ont, avant-hier, causé des dégâts d'une certaine importance dans plusieurs localités de l'Ain, de l'Arèche, de Vacluse, des Pyrénées-Orientales, etc., etc. Les giboulées commencent déjà! Pourtant la situation culturale d'ensemble se maintient satisfaisante, malgré les mauvaises herbes qui progressent, les insectes qui pullulent...

Les céréales ont, n'importe où, un développement presque exceptionnel et le tallage progresse dans les champs méridionaux. Les semis de la dernière heure sont aussi vigoureux que ceux de la première, en tout cas, leurs différences de végétation sont à peine accentuées. Il serait sans doute prématuré de se baser sur l'apparence actuelle des emblavures pour pronostiquer une forte récolte pour l'année 1925, forte récolte dont nous aurions tant besoin pour calmer surtout les esprits parlementaires et les ramener tout doucement aux principes de liberté agricole et économique dont ils font en ce moment si bon marché avec leurs lois d'étatisme qui ne feront qu'aggraver nos difficultés, ou peut en être convaincu. Vous pensez bien que les paysans, riches ou d'une modeste aisance, ne voient pas d'un bon œil les inspecteurs, contrôleurs, vérificateurs, fonctionnaires improductifs et coûteux, pénétrer dans leurs fermes et dans leurs granges. Ils entendent rester maîtres de leurs marchandises. Est-il un seul village où l'on n'entende point une protestation, une critique vive? Tous les groupements, syndicats ou non, s'élèvent contre les menaces de réquisition, d'inquisition, dit-on, contenues dans la législation que l'on nous prépare au Parlement. On fera bien d'y réfléchir à la Chambre des Députés et au Sénat, car ce n'est pas en réquisitionnant à tort et à travers que l'on encouragera les agriculteurs à consacrer des parcelles nouvelles au blé de printemps, et à accroître à l'automne prochain, la superficie des emblavures principales.

BLE. — Nous aurons beau chercher midi à quatorze heures, notre marché des blés restera toujours sous l'influence du marché extérieur, il en serait encore ainsi si notre production métropolitaine et africaine suffisait largement à nos besoins. Toutes les lois de circonstances n'y peuvent rien et la dernière en date est aussi inopérante que toutes les précédentes qui n'ont fait que contrarier la culture et le commerce sans aucun bénéfice pour la consommation. Vous pouvez être assuré que celle que l'on nous prépare en ce moment ne sera pas plus effective. C'est aujourd'hui, paraît-il, que les Commissions sénatoriales doivent formuler leur opinion sur le texte voté par la Chambre et préciser les amendements qui le modifieront de façon très sensible, afin d'éviter aux producteurs mécontents les désagréables visites policières de l'administration.

Ni contrôle, ni inquisition, ni taxation, disent les agriculteurs conscients. Les écoutera-t-on et laissera-t-on à la culture et au commerce la liberté complète de leurs opérations? Plus l'Etat et le Parlement interviennent, plus la situation s'aggrave, ils veulent par décret ou par loi faire le bon marché et c'est la hausse résultant des conditions économiques qu'ils fortifient.

Tous ces jours-ci, il y a eu des fluctuations nombreuses sur les principaux marchés de production; après la forte tension due aux gros traitants de Chicago, on avait enregistré une détente et même escompté un mouvement durable de baisse; mais la fermeté du dollar et de la livre, ont fait regagner brusquement quelques points aux cours des blés indigènes.

SONS ET ISSUES. — C'est encore le marasme, les ventes restent en effet très difficiles et il y a des ventes à perte. La température humide et douce porte un incontestable préjudice au trafic des sons et recoupettes. La tendance est forcément tout à fait calme; il y a partout de la marchandise. Les sons valent de 55 à 56 en disponible, les recoupettes fines de 57 à 58, les recoupettes grosses de 52 à 54. Aucune affaire ne s'engage en livrable.

SEIGLE. — Tendance calme, se traduisant par une diminution d'au moins 1 fr., malgré la faiblesse des offres. Les provenances de Beauce et Loir-et-Cher sont tenues de 106.50 à 107.50 en disponible, départ de Bretagne et Normandie 104 à 105, de Champagne 106 à 107. L'apparence des cultures d'automne est très belle partout.

AVOINES. — Les offres sont bien suivies en fortes provenances et les affaires s'engagent facilement; si la demande pour les régions déficitaires assez éloignées est peu pressée, elle reste normale pour l'approvisionnement de Paris et du rayon; les expéditions se poursuivent de façon régulière sur tous les réseaux. Tendance calme. On pratique les prix suivants au début de la séance: grises de Beauce, Eure et Brie 91 à 92, grises d'hiver du Poitou 91 à 92, noires du Centre 91 à 92, noires de Bretagne 90 à 92, bigarrées de Bretagne 89 à 90, blanches et jaunes des rayons du Nord 89.50 à 90, Ligovon et blanches pures de Brie et de l'Oise 90 à 92, en disponible, départ.

ORGES ET ESCOURGONS. — Affaires inactives; les prix se maintiennent toutefois à leur niveau précédent, mais avec une tendance plus calme.

SARRASIN. — Même situation qu'en ces dernières semaines; la granitricie parisienne se désintéresse assez de cette marchandise et elle ne s'en procure que pour faire face aux exigences de la clientèle; elle ne pousse point à la consommation. La tendance est calme et l'on peut envisager un recul plus prononcé si les acheteurs continuent à faire preuve de la plus grande réserve. On a traité quelques lots sur les bases suivantes: Bretagne, 90 à 91; Manche et Normandie, 92 à 93; Haute-Vienne et Creuse 94 à 95. En ces dernières provenances, les offres sont plutôt rares. Ces prix s'appliquent à une marchandise saine et sèche.

GRAINES FOURRAGERES. — Trèfle violet: aucune modification sur la semaine précédente. On cote aujourd'hui, suivant qualités: trèfle violet 725 à 825 fr., Nord 875 fr.; trèfle hybride 500 à 700; blanc, 1.500 à 2.000 fr.; jaune, 1.100 à 1.200 fr.; sainfoin 180 à 190 fr.

### DERNIERE HEURE

Paris, 18 février (4 heures).

Les réunions se suivent et se ressemblent; la rareté des capitaux restreint les affaires; quant à la tendance, elle reste influencée principalement par le change et par les avis d'Amérique, et aussi par le marché réglementé, plus ferme aujourd'hui en blé.

Les offres restent assez suivies, mais la meunerie est très réservée dans ses achats en attendant la décision du Sénat qui modifiera certainement le projet voté par la Chambre. Il faut voir en provenance Oise, Aisne, Somme: 71 kilos 117; 73 kilos 123/123.50; 74 kilos 125/126; 75 kilos 128; 76 kilos 133; Beauce 130; Seine-et-Oise, 130/131; Touraine, 132; Centre, 133/134.

En blés exotiques, nous retrouvons sensiblement les mêmes cotations qu'il y a huit jours.

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 20 février.

	1924	1925
Froment	130 à 132	102 à 104
Seigle	85 à 88	85 à 88
Avoine	110 à 113	110 à 113
Orges	92 à 95	92 à 95
Sarrasin	60 à 62	60 à 62
Fèves	» » » »	» » » »
Farine	» » » »	» » » »

### FOURRAGES

Foin, 165 500 k. hors ville	90 » à 100 »
Paille	65 » à 70 »
Foin, 165 500 k. en ville	130 » à 140 »
Paille	110 » à 120 »

### VINS

Toujours même calme dans les affaires. La demande ne reprendra qu'un peu plus tard. Cependant la consommation ne paraît pas baisser. Le commerce cherche à épuiser ses stocks avant de faire de nouveaux achats. Nous ne pouvons que maintenir les prix précédents.

	Recette 1924
Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, haut degré	300 à 310
Muscadet 1 <sup>er</sup> ch., degré courant	260 à 275
Muscadet 2 <sup>e</sup> ch., » » » »	220 à 250
Gros-plant 1 <sup>er</sup> ch., » » » »	120 à 130
Gros-plant 2 <sup>e</sup> ch., » » » »	100 à 110

## OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 19, rue Crébillon, à Nantes.

### OFFRES

20. — A vendre, pompe aspirante et refoulante, neuve, corps en bronze, piston horizontal, bouche de 60 mm, fonctionnant au moteur. Prix modéré. Convient à jardinier-maraisier.

27. — A vendre, 1.500 bottes de rouches à prendre au Loroux-Bottereau.

28. — A vendre, deux herbes « International ».

29. — A vendre, couple d'indons blancs pure race.

30. — A vendre, un fusil Hammerless finement gravé; état neuf.

31. — A vendre, chien griffon vendéen, deux ans, excellent sur tout poil. Bas prix.

32. — A vendre, un omnibus quatre places intérieur, impériale trois places. Fraisement repeint et en très bon état.

33. — A vendre, environ 50 kilos graines de choux Moëllier 1925.

34. — A vendre: 1<sup>er</sup> sept selles dont une selle d'ordonnance et une de femme; 2<sup>e</sup> un harnais double-mors, étriers, brides, etc.; 3<sup>e</sup> un coupé trois-quart.

36. — A vendre, un petit épave breton au sevrage, Pédigree.

37. — A vendre, Victoria très bon état.

38. — A vendre, à l'état neuf, une écremeuse « Antiope », débit 150 litres à l'heure.

39. — A vendre: 1<sup>er</sup> Gros cob, 12 ans, 1 m. 60, bai, monté, attelé, fort, résistant, solide; 2.800 fr. 2<sup>e</sup> Cob anglais, 10 ans, 1 m. 58, noir, attelé, monté, sage, adroit en chasse; 3.000 fr.

40. — A louer pour la Toussaint 1925, une petite ferme à Saint-Herblain, et touchant Nantes, contenant 1 hectare 73 ares, susceptible d'être augmentée dans l'avenir. S'adresser à M. René Jolly, cabinet de M. Tessier, 19, rue Jules-Verne, Nantes-Chantenay.

41. — A vendre ou échanger, lapins blancs, fourrure hermine.

42. — A vendre, plusieurs harnais à un et deux, dont un nickelé à deux ayant servi six fois; selles et brides.

42. — A vendre, au sevrage, chiots épaveux français, parents parfaits.

44. — A vendre, très belles pommes de terre Roch à chair jaune; 35 fr. les 100 kil, prises sur place.

45. — A vendre, environ 300 kilos pommes de terre pour semence, « Early rose » et « Abondance de Montvilliers »; 65 fr., départ La Chapelle-sur-Erdre.

46. — A louer, à prix d'argent et pour la Toussaint 1925, une borderie d'environ 4 hectares, située à Saint-Aignan-de-Grandlieu. Terres, vignes, prés, marais.

47. — A louer, pour le 1<sup>er</sup> novembre 1925, une ferme de 10 hectares, située à 4 kilomètres d'Angers. Convientrait pour faire le lait et la culture maraîchère. S'adresser à M. Moysan, propriétaire, 41, rue Proust, Angers.

48. — A vendre, environ 2.000 kilos de foin, à ou sur wagon Vallet.

49. — A vendre, batteuse neuve, marque « Lotz »; conditions avantageuses.

50. — A vendre, moteur Ballot, à l'huile londe. 2 cylindres, 20-24 HP, neuf, Cause: trop fort.

51. — A vendre d'occasion: 1<sup>er</sup> Une charrette convenant à la culture. 2<sup>e</sup> Collier à cheval, longueur 47 centim. 3<sup>e</sup> Une balance avec ses poids, force 10 kilos.

### DEMANDES

10. — On demande à acheter une herse triangulaire en bois.

11. — On demande: 1<sup>er</sup> cultivateur sachant bien conduire chevaux; 2<sup>e</sup> un apprenti désireux d'apprendre l'horticulture.

12. — On demande pour Pâques, ménage pour entretien et surveillance propriété Morbihan. Homme cultivateur, un peu jardinier, sachant conduire. Femme à la basse-cour. Références exigées.

13. — On demande pour un chef-lieu de canton de la Loire-Inférieure, un ménage, l'homme s'occupant du jardin et des vaches; la femme de la basse-cour.

14. — On demande pour domaine près Nantes, ménage contremaitre vigneron, jardinier et basse-courière, libre le 1<sup>er</sup> mars. Bons gages. Sérieuses références indispensables.

15. — On demande un ménage pour la Mayenne, l'homme jardinier, la femme cuisinière ou désirant apprendre.

16. — On demande pour le Morbihan, un fermier ayant une nombreuse famille, pour exploiter à prix d'argent une ferme de près de neuf hectares pouvant être portée à trente-deux hectares après défrichements payés 300 fr. l'hectare.

17. — On demande un jardinier-vigneron marié.

18. — Ménage cultivateur demande place comme jardinier, surveillance et entretien de propriété, sérieux et travailleurs.

19. — Ménage demande place, cultivateur-vigneron, femme basse-cour.

20. — On demande, pour domaine situé à 25 kilomètres de Nantes, une famille de travailleurs sérieux et compétents, pour l'exploitation à moitié fruits de: un hectare de jardin, trois hectares culture maraîchère, porcherie moderne, élevage de lapins et volailles, etc...

## BESTIAUX

Paris-La Villette, lundi 9 février.

### ALLURE GENERALE DU MARCHE

Temps incertain avec petites pluies intermittentes. Le débit aux abattoirs est resté très médiocre et la boucherie demeure prudente dans ses prélèvements; les affaires sont plutôt difficiles.

GROS BETAUX. — Amenés: bœufs 2.830, vaches 1.518, taureaux 362, soit un total de 4.710 contre 3.908 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 730 gros bovins contre 776.

La vente a été extrêmement lente et il s'est produit un tassement général de trois sous en moyenne sur les bœufs et vaches pour toutes qualités même l'extra et de deux sous environ pour les taureaux.

VEAUX. — Amenés 1.420 contre 1.573 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 293 contre 327.

Le marché des veaux a été très calme; les offres ont à peu près répondu aux besoins et les prix ont pu se maintenir à peu près sans modification.

MOUTONS. — Amenés 13.239 contre 16.172 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 1.820 contre 2.010. Tout au début de la réunion la boucherie a cherché à discuter les prix en cherchant une baisse de 5 francs par tête, mais bientôt les détenteurs se sont ressaisis et les affaires se sont traitées sans changement appréciables sur le niveau de jeudi.

PORCS. — Amenés 4.722 contre 4.877 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.480 contre 1.190.

La vente a encore été très mauvaise, les arrivages étant toujours disproportionnés avec les besoins. En fait, il s'est produit une nouvelle baisse de 10 francs aux 100 kilos vifs.

Les prix se sont établis ainsi: porcs maigres 5.40 à 5.60 le kilo vif; choix de côté 5.60 à 5.70; petite marchandise 5.10 à 5.30; bons pores gras de pays 5 à 5.30; gros gras et nourrisseurs 4.60 à 5.

COCHES. — Vente mauvaise; la cote s'est établie entre 3.40 et 3.90.

Ces prix s'entendent par kilo vif et pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 26 contre 22 il y a huit jours. Vente calme entre 100 et 180 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

### DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 9 février.

### AMENES INVENDES

BOEUF	2.830	580
VACHES	1.518	157
TAUREAUX	362	36

Totaux..... 4.710 773

Vente difficile.

VEAUX..... 1.420 60

Vente calme.

MOUTONS..... 13.239 600

Vente plus facile.

PORCS..... 4.722 »

Vente très mauvaise.

### COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette:

	1 <sup>re</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	8 »	7 20	6 20	8 50
Vaches	8 »	7 20	6 10	8 30
Taureaux	7 »	6 50	6 30	7 20
Veaux	12 »	10 00	9 10	» »
Moutons	12 60	10 30	8 80	13 90
Porcs	8 »	7 58	6 72	» »

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif »:

	1 <sup>re</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	4 80	4 03	3 10	5 27
Vaches	4 80	4 03	3 05	5 62
Taureaux	4 20	3 64	3 15	4 46
Veaux	7 20	6 15	5 »	» »
Moutons	6 30	5 10	3 96	7 23
Porcs	5 60	5 30	4 70	» »

### ALLURE GENERALE DU MARCHE

Paris-La Villette, lundi 16 février.

Le débit des abattoirs ne s'est que légèrement amélioré mais le temps redevenait mou; la boucherie ne manifeste guère d'entrain et les cours se tiennent grâce au chiffre modéré des amenés.

GROS BETAUX. — Amenés: bœufs 2.356, vaches 1.210, taureaux 356, soit un total de 3.922 contre 4.710 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 730 gros bovins contre 735.

La vente est un peu plus facile pour l'extra, tandis que la marchandise grossière reste très discutée. Dans l'ensemble, les cours n'ont pas été modifiés.

VEAUX. — Amenés 1.514 contre 1.420 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 255 contre 293.

La vente a été plus difficile, la cheville restant très réservée dans ses prélèvements; la bonne marchandise a pu se défendre mais l'ontreux a perdu deux sous par livre et les sortes ordinaires trois à quatre sous.

MOUTONS. — Amenés 14.598 contre 13.239 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 1.820 contre 2.010.

Les affaires se sont engagées difficilement, les détenteurs cherchant à relever les prix et les bouchers visant au contraire leur recul. Aussi il s'est produit des tiraillements mais la cote a peu varié.

PORCS. — Amenés 3.742 contre 4.722 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.500 contre 1.480.

La modicité des arrivages a permis aux détenteurs de relever les prix de 10 à 20 francs par tête.

Les prix se sont établis ainsi: porcs maigres 5.40 à 5.60 le kilo vif; choix de côté 5.60 à 5.70; petite marchandise 5.20 à 5.40; bons pores gras de pays 5 à 5.30; gros gras 4.80 à 5 francs.

COCHES. — Vente lente; la cote s'est établie entre 3.40 et 3.90.

Ces prix s'entendent par kilo vif et pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 10 contre 26 il y a huit jours. Vente calme entre 120 et 180 francs la pièce suivant grosseur et qualité.

### DERNIERE HEURE

Paris-La Villette, lundi 16 février.

### AMENES INVENDES

BOEUF	2.356	250
VACHES	1.210	60
TAUREAUX	356	31

Totaux..... 3.922 341

VEAUX..... 1.514 80

Vente plus difficile.

MOUTONS..... 14.674 850

Vente calme.

PORCS..... 3.742 »

Vente meilleure.

### COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette:

	1 <sup>re</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	8 »	7 20	6 20	8 50
Vaches	8 »	7 20	6 10	8 30
Taureaux	7 »	6 50	6 30	7 20
Veaux	11 90	10 40	9 »	» »
Moutons	12 60	10 40	8 90	14 »
Porcs	8 »	7 58	6 86	» »

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif »:

	1 <sup>re</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.	Extr.
Bœufs	4 80	4 03	3 10	5 27
Vaches	4 80	4 03	3 05	5 62
Taureaux	4 20	3 64	3 15	4 46
Veaux	7 14	6 03	4 95	» »
Moutons	6 30	5 20	4 »	7 23
Porcs	5 60	5 30	4 80	» »

### Paris-La Villette, 19 février.

Bœufs: Vente calme. — Veaux: Vente plus difficile. — Moutons: Vente calme. — Porcs: Vente moyenne.

## Marché Talensac

Nantes, vendredi 20 février.

### AMENES VENDES PRIX

	Amenés	Vendus	Prix
Bœufs	43	13	3 80
Vaches	43	13	3 70
Veaux	300	300	7 »
Moutons	297	297	6 »
Porcs	297	297	5 50

## FOIRES ET MARCHÉS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

### MOIS DE FEVRIER

Lundi 23: Moisdon, Sucé, Saint-Lyphard. — Mardi 24: La Limouzinière, La Meilleraie-de-Bretagne, Petit-Mars, La Regrippière, Saint-Julien-de-Vouvantes, Vallet. — Mercredi 25: Arthon, Fay-de-Bretagne, Rezé. — Jeudi 26: Mouzeil, Pont-Saint-Martin, Saint-Molf. — Vendredi 27: Carquefou, Maumusson. — Samedi 28: Cressac, Missillac, Saint-Herblain.

### MOIS DE MARS

Lundi 2: Abbaretz, Bouguenais, Frossay, Guérande, Ligné, Nozay, Saint-Colombin, Saint-Nicolas-de-Redon, Sainte-Luce, Thouaré, Vallet, Varades. — Mardi 3: Le Bignon, Blain, Guéméné, Montoir, Riaillé, Sainte-Antoine-de-Campon. — Mercredi 4: Châteaubriant, Machecoul, Nantes (Saint-Joseph-de-Portier), Saint-Etienne-de-Montluc. — Jeudi 5: Ancenis, La Ghevrolière, Herbignac (Pompa), Le Pellerin, Remouillé, Saint-Jean-de-Corcourt. — Vendredi

# PETITES ANNONCES

Pour tous renseignements,  
s'adresser à M. Y. BOURGEOIS, rue Grébillon, 19, NANTES  
Téléphone : 12.68 et 26.35

## Officiers Ministériels

**A AFFERMER**  
pour le 1<sup>er</sup> Novembre 1925  
**LA FERME DE LA BROUSSE**  
commune de Gonnard  
CONTENANCE 58 HECTARES  
S'adresser à M. CHUPIN, expert, à Cholet.

A vendre, Orne ou Ille-et-Vilaine  
**FERMES, DOMAINES, CHATEAUX, DOMAINES**  
herbagères avec Châteaux anciens, LOGIS MA-  
NOIRS, PRIEURÉS, PETITES PROPRIÉTÉS  
RURALES.

Annonce toujours valable  
M. CHAMPROSAV, Argentan (Orne)

A VENDRE, en la commune de Saint-Sauveur  
de Laudemont, près Champloceaux et Ancenis,  
4 BELLES FERMES de 16 hectares chacune,  
d'un seul tenant et sur route. Deux seront li-  
brées en 1925 et deux en 1928. L'on peut faire  
des fermes de 20 ou 25 ou 30 hectares si les  
acquéreurs le désirent. S'adresser à M. Georges  
PECUSSEAU, expert au Fourniau, à LIBÉ (Maine-  
et-Loire).

A VENDRE EN DORDOGNE  
1<sup>er</sup> Propriétés rapport ;  
2<sup>es</sup> Maisons bien situées,  
convenant au commerce et à vie privée  
Fournier, Immeubles, Brantôme (Dordogne).

Etude de M<sup>rs</sup> Alfred BALLOT,  
notaire à Antraud  
(Ille-et-Vilaine)

A VENDRE A L'AMIABLE  
MOULIN A EAU, bord de grande route,  
deux paires de meules, agrès et ustensiles  
nécessaires, trois hectares environ de bonne  
terre, bâtiments d'habitation et d'exploitation  
en état.  
S'adresser au notaire

Etudes de M<sup>rs</sup> LEFÈVRE, notaire à Rennes,  
10, Place du Palais (Tél. 3-25), et de M<sup>rs</sup> GRU-  
BERT, commissaire-priseur à Rennes.

ADJUDICATION VOLONTAIRE  
Le Samedi 28 Février 1925, à 14 heures  
en l'étude

Ensemble ou séparément

I. - Le Fonds de Liquoriste de M. Rabadeu

II. - Maison d'habitation - Locaux industriels  
et grand jardin, d'une superficie de 2.700 m<sup>2</sup>.  
Jouissance immédiate

On pourra traiter avant l'adjudication  
S'adresser au notaire pour tous renseignements

Etude de M<sup>rs</sup> GUEGAN, notaire à Martigné-  
Ferchaud (Ille-et-Vilaine)

A VENDRE OU A LOUER

Une Ferme contenant 31 hectares  
située à 2 kilomètres du bourg de Senonnes  
(Mayenne).

Entrée en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre pro-  
chain 1925.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>rs</sup>  
GUEGAN, notaire.

A Vendre

UN CHARIOT A BESTIAUX  
NEUF

Largeur 1 m. 50, longueur 2 m. 30.  
Haut de tête 0 m. 75  
Routes, hauteur 0 m. 90  
Emile FERRON, Petit-Bouillé  
Segré

A VENDRE ou à louer ALAMBICS, DUVAL,  
Bides (Finistère).

A VENDRE battisse à tréfle « Guillon »,  
triple nettoyage, parfait état, neuve août 1924,  
casse double couplet, Fr. 15.500. Facilités de  
paiement. A. CHAUVIN, industriel, Châteaubriant  
(Loire-Inférieure).

A VENDRE jeunes chiots coker anglais. S'adr.  
J. BOULANGER, 13, rue Bel-Air, Nantes.

A VENDRE, en Charente, BELLE FERME  
de 60 hectares, seul tenant, terres de première  
qualité. Vastes et bons bâtiments. Sur belle  
route. Jouissance 29 septembre 1925. A saisir  
au prix de 155.000, dont moitié comptant.  
Ecrire HERIAUD, expert  
(Charente-Inférieure)

50 PROPRIÉTÉS A VENDRE  
HERIAUD, expert à Tonny-Charente  
(Charente-Inférieure)  
Demandez la liste

CAMIONNETTE normande Motobloc 10-  
12 HP, 4 cylindres, 4.500 fr. S'adr. Pélit.  
Vves BOURGEOIS, Nantes.

BONNE OCCASION, à vendre beau chên de  
casse braque, Pourveau à Poignant en Valnes.

CIDRE pur jus, deux première qualité, 40 fr.  
Plecto, Barriques vendues consignées, M. LE-  
CLAIR, Cidreux, Vitré (Ille-et-Vilaine).

MARCHANDS GRAINETIERS, pour vos  
achats, grosse vesce Bretagne, tréfle violet Bre-  
ton, Luzerne, ray grass, pois fourragers, ajonc  
marin et graine de lin semence, adressez-vous à  
THOMAS, grainier, Le Légué-Picria (Côtes-du-  
Nord), Téléphone 107, Saint-Brieuc.

CONSOMMATEURS qui désirez des vins de  
table garantis authentiques, adressez-vous à  
M. L. GANTIER, viticulteur à Sables (Pyre-  
nées-Orientales). Représentants demandés.

POMMES DE TERRE DE SEMENCES  
DE BRETAGNE  
Beauvais, Chardonnas, Early roses  
flouques, fin de siècle, etc...  
THOMAS, Le Légué-Picria  
(Côtes-du-Nord)

POMMES DE TERRE DE SEMENCES  
PLANTS BRETONS  
Garantis sans maladie  
Pierre CHEVALLIER,  
11, rue de Vitré  
Châteaubriant

POMMES DE TERRE saucisses et rondes,  
jeunes primes, plants et consommation, Sar-  
razin, choux, carottes, oignons. — PESQUER,  
fourrages, Vannes.

POMMES DE TERRE — BRETAGNE  
Consommation — Semences  
LEMEZ, 20, rue Bonne-Louise  
Nantes.

Après inventaire

L'entrepôt général des Verres de l'Ouest  
3, rue de l'Industrie, Nantes  
solde plusieurs lots de Bouteilles et Litres  
à partir de 20 francs le cent

J'ACHÈTE PEaux de LAPIN, chat, lièvre,  
sèches, 16 fr. le kilo. Cria de queue  
de cheval 15 fr. le kilo. Grouper-vous pour  
m'expédier par postaux 3 kilos. Paiement  
à réception. MAISONNEUVE, Noirmoutier.

A LOUER à moitié fruits, pour le 24 Juin  
1925, un bon domaine de 50 hectares, situé à  
Loché-sur-Indrois. S'adresser M. Jean PER-  
RIER, à Loché-sur-Indrois (Indre-et-Loire).

ON DEMANDE ménage po. gerance et livrai-  
son. Logement assuré. S'adr. : Au Planteur de  
Cailla, 11, rue du Jeu-de-Paume, Laval.

BONNE à tout faire est demandée dans maison  
bourgeoise Pavillon. Ecrire en indiquant  
références à HOGHEB, 5, rue de l'Amiral-Cour-  
bet, Alfort (Seine).

BONNE TOUT FAIRE, deux personnes, cui-  
sine, repass, lessive, couture, Réf., bons gages  
si capable. Briamont, 76, Abbé-Groull, Paris.

Demande bonne à tout faire, gages sup. cap.  
Raachon, Vanferman, Ste-Gauburge (Orne).

ON DEMANDE pour Châteaubriant Bonne  
à tout faire, faisant cuisine simple ; Bonne  
pour s'occuper de trois enfants. S'adresser ré-  
férences. S'adresser M. de la PERRIERE, rue  
Michel-Grimaud, Châteaubriant.

Homme ébéniste et sérieux pour ELEVAGE  
POISSONS, potager et toutes maïs, logé et  
nourri. M. Bresson, Château de Masselins,  
par Chaudai (Orne).

CUISINIÈRE, M. Gustave MAYER, notaire à  
Crœon, demande une Cuisinière.

DEMANDE VALET DE CHAMBRE  
Références sérieuses. Compagnie de PENGUIL-  
LY, à Penguilly (Côtes-du-Nord).

ON DEMANDE bonne à tout faire pour deux  
personnes. 150 francs par mois. Références  
exigées. PIERRE, Vins au Gros, Montreuil-  
Bellay (Maine-et-Loire).

FEMME DE CHAMBRE, 30 à 40 ans, catholi-  
que, est demandée chez M. P. CAVENNE, agricul-  
teur, Mont d'Origny, par Origny-Saint-Be-  
noît (Aisne). Références exigées.

BONNE REPRESENTATION  
est offerte dans plusieurs départements à re-  
présentant sérieux et actif, étant en relations  
stives avec cultivateurs-agriculteurs. Faire offres  
avec références à Société Als. « La Productive »,  
3, rue Pierre-Boucher, Strasbourg. (Deux  
spécialités alimentation du bétail, quatre fois  
médiées).

REPRESENTANTS  
demandés partout par Usine huiles pour Trac-  
teurs, Camions, Autos, Batares et tous mot-  
eurs, forte remise, conditions spéciales à re-  
présentant ayant clientèle COMPTOIR DE GAR-  
MARQUE, TARASCON-S-RHIONE.

M. ODEAU, marchand au Temple, près Mon-  
doubleau (Loir-et-Cher), demande de suite  
un ouvrier marchand de 20 à 25 ans, con-  
naissant le travail de la campagne.  
Voyage payé.  
Ecrire à M. ODEAU avant de se présenter.

BONNE CUISINIÈRE, femme chambre, sachant  
bien cuire et une bonne d'enfant capable  
pour bébé ; très sérieuses, campagne toute  
l'année, deux maîtres. Ecrire M. TILLET, in  
Hauteville, par Condé-sur-Vesgre (S.-et-O.).

RECHERCHE aventurier expérimenté ayant  
connaissances approfondies méthodes américaines,  
connaissant couveuses, élevages Buckeys,  
sér. trav. de conf. Pour élév. exclusif, poulet  
consom., Faverolles en form. Ecr. M. Tillet,  
La Hauteville, par Condé-sur-Vesgre (S.-et-O.).

DEMANDE AGENTS visit. la cult. p. plac.  
engr. à la commission.  
PAUPELAIN, 22, rue des Belles-Feuilles, Paris

ON DEMANDE UN COCHER  
Hôtel du Commerce  
CHATEAUBRIANT

CAMPAGNE, valet maître d'hôtel, toutes  
maïns, sérieuses références. PICARD, 25, rue  
d'Alsace, Angers (Maine-et-Loire).

CAMPAGNE, ensemble ou séparément, chauffeur  
mécanicien, femme de chambre, couture,  
repassage. Sérieuses références. PICARD, 25,  
rue d'Alsace, Angers (Maine-et-Loire).

FORGERON sérieux, couché, nourri, place  
stable, demandé par M. LECHEVALLE, char-  
ron à Gavray (Manche).

ON DEMANDE femme de chambre, bonne  
d'enfant sérieuse, sachant cuire.  
Ecrire : BOUSSON, 14, rue Auguste-Comte,  
Tours (Indre-et-Loire).

BONNE courant ménage et cuisine, 160 fr.  
par mois.  
Ecrire : VEDRUNE, 18, rue Thiers  
Rouen

DISTILLATEUR  
1<sup>er</sup> Eau-de-vie de cidre, spécialité vieux Cal-  
vados « marque déposée » ;  
2<sup>es</sup> Eau-de-vie de marc et vins de Touraine,  
demande

Représentant sérieux, Nantes et environs,  
Ecrire G. BUAT, distillateur,  
Pré-en-Pail (Mayenne)  
ou 91, rue Lapoussière — TOURS

PLANT DE PEUPLIERS SUISSES  
Suis vendeur de 4.000 très bons sujets  
FOMMHER, à Saint-Quentin (Mayenne)

A VENDRE  
40 TONNES BETTERAVES FOURRAGERES  
Prix intéressants. Très pressé  
S'adr. à M. Pierre CHEVALIER, Châteaubriant  
A VENDRE deux chaudières verticales, à tu-  
bes Field, montées sur roues, av. pompes d'épui-  
sion à vap. dite « Pulsométriques ». L'une de 3 HP,  
l'autre de 6 HP, bon état. M. PASTOUREAU,  
exploitant de carrières, Alençon.

LAPINS BLANCS achetés très cher, ainsi que  
Martres, Putois, Loutres, Taupes, Belettes, Re-  
nards, Ecrevisses. Ecrire PERRICHARD, four-  
nisseur à Ste-Pazanne (L.-Inf.). Tous travaux con-  
cernant la fourrure.  
Prix avantageux, travail irréprochable

C'EST INCROYABLE !  
A litre de rhéoume, l'envoie : 1 délit sté à main  
pour dame ; 1 superbe portefeuille ; 1 idéal porte-monnaie ;  
1 porte-carte ; 2 stylo systèmes riches ; 1 broche porce-  
laine ; 1 fusil carabine de chasse de calibre 688, 698,  
GADEAU : 2 nappes, 12 serviettes, 1 lit tout confort  
rembourré de 1.500.  
Ecrire : MAUQUENNE SIMILI E. A.  
25, rue des Dominicaines, MARSEILLE

BEAUX PLANTS de 2 ans de GAILLARD  
et CHEVALIER 200 Boulevard de Sébastopol, 688, 698,  
699, 698, 699. Le HANK, les PLANTS de PAVENNE, ainsi  
que nombreuses autres variétés.  
Prix très modérés. Demander le catalogue  
L. DUBOIS, maître de Boulay (Vendée)

Plâturer du Nord  
ACHÈTEZ VOS LAINES TRICOTER  
Expéditions garanties  
— VADURT, à LILLE —  
(Nord)

CUISINIÈRES  
de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classe  
FONTE MASSIVE  
80 % de Rabais  
AUZEL - 37, Rue Bailion - CALAIS

SPECIALITE CHARPENTE sur COMMANDE  
Peut livrer immédiatement Madriers, Bastinges,  
Génoises, Voliges, Planches. Bois du  
centre sec ou bien ressués.  
Prix intéressants  
SIBAUD-BLANCHET  
24, rue Saint-Antoine (Puy-de-Dôme)

ON DEMANDE une cuisinière. S'adresser  
Mme Louis GUILLET, rue de Laroche (au Châte-  
au), à Sables (Charente-Inférieure).

"SADUR"  
TUILES MÉTALLIQUES ÉMAILLÉES  
La meilleure couverture existante  
Inaltérable, éternelle et incombustible  
50 % d'économie sur l'achat, la Charpente,  
le transport et l'Assurance  
Catalogue franco sur demande  
A. REY, fabricant, 10, Quai de l'Escault, CALAIS (P.-de-C.)  
Téléph. 1019. Télégrammes « Sadur » Calais

Représentants et Dépôts  
dans les principaux centres  
Adresses sur demande

PLUS DE FEU  
90 ans de Succès  
Général dans les  
CHEVAUX BOITEUX  
L'INIMITABLE BOYER-BICHEL  
H. PERON, CHATEAUX (Indre)  
TOUTES PHARMACIES, BROCHURE FRANCO

CLOTURES en tous genres  
PORTES, GRILLES en fer  
MARQUISES, GILLAGES de tous modèles, PIQUETS  
fer et bois, FERRILLAGES en châtinais, FIL, ronce,  
CANTON béton, EGUILLES, BROUETTES  
CORNU, 333, rue des Pyrénées, PARIS (20<sup>e</sup>)  
TARIF et DEVIS sur demande

FOIRE - EXPOSITION  
D'ORLEANS  
5 AU 14 JUIN 1925  
AGRICULTURE INDUSTRIE  
COMMERCÉ BEAUX-ARTS  
RENSEIGNEMENTS AU SECRETARIAT GEN.

AGRICULTEURS  
Demandez vos semences sélectionnées du  
Nord et d'importation à la maison Valmy-Cantillon  
à Quarembou (Nord). Avoines, Danoises,  
pommes de terre Hollandaises (plants) avec  
certificat Phytopathologique. Graines de lin de  
Riga, certificat d'origine.  
Engrais de toutes sortes, prix spéciaux pour  
Syndicats.  
Représentants sérieux sont demandés.

PLANTS GREFFÉS  
Producteurs directs et boutures  
M. FRUANEU, Gare Bougenais (Loire-Inf.).

PEPINIÈRES VITICOLES  
Vignes greffées  
Bois pour greffages  
Producteurs directs  
Cassis et griffes d'asperges  
CLAUDE SABOURET  
à Fresnes  
par Contres (Loir-et-Cher)

L. PIOGÉ  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES  
Constructeur

Agence Officielle "FORD"  
VOITURE TOURISTE, torpédo 4 places... 12.500 avec éclairage et démarrage électrique  
CAMIONNETTE normande ou commerciale, sur châssis 500 kilos, depuis 12.500  
CAMION 1 tonne, le châssis... 11.150  
TRACTEUR FORDSON  
HENRI MATILE - NANTES 20, RUE RACINE Tél. 9.16-22.21  
GRANDS GARAGES DE BRETAGNE  
VENTE A CREDIT

Anciens Etablissements  
BROUHOT et C<sup>ie</sup>  
à VIERZON (Cher)  
Société Anonyme au Capital de 3.000.000 de francs  
Pour la PROPRIÉTÉ du G RAIN  
la battisse BROUHOT  
reste INIMITABLE  
COMME  
la Battisse  
A GRAINES  
DEMANDEZ  
le Catalogue franco en citant ce journal

VIGNES AMÉRICAINES  
Vignoble de l'Equitair...  
LA GRACINACHE (Vendée)  
Plants, racines et boutures de Gaillard  
Seibel, Baco 22 A, Eastel, etc.

PULVERISATEUR A TRACTION  
pour le traitement des céréales à l'acide sulfurique et le sulfatage des vignes  
Cet appareil, construit spécialement pour son adaptation à la culture dans la région,  
possède des dispositifs nouveaux et indispensables, entr'autres :  
Un relevage vertical de la rampe porte-jets, au moyen d'un levier, à la portée  
du conducteur, pour faciliter le virage au bout du champ.  
Un attelage réglable et très court pour bœufs et chevaux.  
Toutes les pièces de l'appareil en contact avec l'acide sont en métal spécial inattaquable  
Pour renseignements complémentaires s'adresser à :  
J. LEGEAY, constructeur — Cheméré (Loire-Inférieure)

TAUPANOSÉ DÉTRUIT RADICALEMENT LES TAUPES  
Procédés simples, rapides, sûrs, plus économiques (100 taupes).  
DÉTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE. SUCCÈS ASSURÉ.  
Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.  
L. MAISON 51, Grande-Rue, NANTES  
MILLET, Pharmacien, SANBOUILLET (S.-et-O.)

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE  
1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES  
O. PILLET, pharmacien — TÉLÉPHONE 9.08  
DÉPÔT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
— BAISSÉ DE PRIX —

POMMES DE TERRE  
de Semence  
AGRICULTEURS, gardez-vous de planter des  
Tubercules dégénérés.  
Pour avoir une bonne récolte, achetez sans retard  
vos plants en Bretagne au climat et au sol propices.  
Prix modérés. Qualité de 1<sup>er</sup> choix. Variétés à grands  
rendements : Beauvais, Andréa, Rouge Jante, Châte-  
danne, Early, Industrie, Fin de Siècle, Magnum Imperator,  
Fluck géant, Suisse, Professeur Maereker, Meville  
d'Amérique, Weltmann, Géante blanche, Géante bleue, etc.  
Expéditions par wagons et à partir de 50 KILOS pour chaque variété

UNION AGRICOLE BRETONNE  
31, rue du Port, SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)  
Les Tubercules bretons sont rigoureusement exempts du doryphère et de la gale noire

LIQUIDATION RAPIDE  
d'un  
LOT IMPORTANT  
de  
POMPES à PISTON  
Aspirantes et Fouiantes  
provenance Stocks américains, garanties  
nouvelles, pour arrosage, épandage, etc. Les  
intéressés pourront obtenir l'envoi franco  
de part d'une pompe contre mandat de  
20 francs, adressé à l'Office chargé de la  
vente. le  
COMPTOIR COMMERCIAL FRANÇAIS  
LA ROCHELLE  
Service L. O.

CHEVAUX de chasse et d'attelage. M. Rivière,  
La Coardec, Avranches (Manche).

Pépinières et Horticulture réputées, Charles  
CALLE Aîné, 105, rue de Paris, à Nantes,  
fondées en 1780. Offre à prix contre toute  
conurrence, lots importants arbres fruitiers  
formés et non formés, en plein rapport ;  
pommes à cidre et à contenu, cerisiers, po-  
niers, vignes de table et superbes plants  
dirigés pour vignobles, artichauts, framboisiers,  
asperges, etc. Stock considérable.  
Catalogues franco, Téléphone : 21.59. (2)

TRUIE-VERRATS middle white yorkshire  
grande origine, pedigree  
Marquis de LUSSAG  
Sainte-Catherine-Fierbois (Indre-et-Loire)

UNE CONSTRUCTION EN BETON ARMÉ  
ET MATERIAUX DE PREMIER CHOIX  
construite par  
l'ingénieur O. LE TOULLEC  
19, rue Jean-Jacques-Rousseau, Nantes  
vous coûtera moins qu'une vieille mesure et  
ne nécessitera aucun entretien.

SPECIALITE D'ELEVAGE  
de la race bretonne, pois noirs. Plusieurs jeunes  
vaches en lait ou prêtes à vêler. Quantités très  
bon rapport, à vendre. S'adresser chez M.  
Alfred DURANT, à Luniviers en Rouannais.

J'ACHÈTE peaux de lapin, chat, lièvre bien  
sèches, 16 fr. le k. Albert, Noirmoutier, Vendée.

Cultures de graines potagères, fourragères et  
de Fleurs. Plants de légumes et de fleurs. Tout  
produit pour jardin, demander prix courant.  
Paul BAHAUD, cultivateur-grainier  
Route de Paris (près Boulevard) — NANTES

POULETTES Bresse noires issues de primes,  
prêtes à pondre. Indes couteuses. Oies  
de Toulouse, élevage du Gava Cosnar, près  
Brive (Corrèze).

ACHETONS DEFENSES D'ÉLEPHANTS  
Ecrire : Galerie Dobré  
2, rue Jean-V, Nantes

TOURTEAUX arachide raffinée ca farine  
livraison disponible. S'adresser Maison 3-M.  
Loisance, Boite postale, 21, Rennes.

MAXIMUM de RECOLTES dans vos  
JARDINS et CULTURES  
les plus beaux légumes, fruits, fleurs, en lisant  
L'ALMANACH DU JARDINIER  
C. LEMAIRE, grainier, 103, Boulevard Magenta,  
Paris, R. C. 46.140

AGRICULTEURS  
Demandez vos semences sélectionnées du  
Nord et d'importation à la maison Valmy-Cantillon  
à Quarembou (Nord). Avoines, Danoises,  
pommes de terre Hollandaises (plants) avec  
certificat Phytopathologique. Graines de lin de  
Riga, certificat d'origine.  
Engrais de toutes sortes, prix spéciaux pour  
Syndicats.  
Représentants sérieux sont demandés.

PLANTS GREFFÉS  
Producteurs directs et boutures  
M. FRUANEU, Gare Bougenais (Loire-Inf.).

PEPINIÈRES VITICOLES  
Vignes greffées  
Bois pour greffages  
Producteurs directs  
Cassis et griffes d'asperges  
CLAUDE SABOURET  
à Fresnes  
par Contres (Loir-et-Cher)

L. PIOGÉ  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES  
Constructeur

TONNES d'occasion, parfait état, pour eau ou  
purin, prix avantageux. Joly, 40, avenue Mar-  
ceau, Courbevoie (Seine).

VIGNES hybrides directs, greffés pour tous  
pays, 5279, 4986, 5456, 6468. B n° 1, dit IAS  
DES AS, record en tout, etc. Prix courants, C.  
M. Guilly, à Bucey-les-Gy (Hte-Saône) Gray 2172

VITICULTEURS, AGRICULTEURS  
Malgré le mildiou, la Cochylys, sans sulfatage,  
assurez-vous une récolte de bon vin de 12  
en plantant les vignes adect. 4.386, 5.109, 5.213,  
6.465, 1.000, 4.643, 5.656, 6.905, 8.243, etc. qui  
assurent une récolte la 2<sup>e</sup> année. Vignes de cuve  
et de table. Rosiers, arbres fruit. Dem. broch.  
illustrée 70 p. fr. : Un quart de siècle en viticul-  
ture nouvelle à Maclet-Dolton, spécialiste-  
hybrideur, Villefranche-en-Beaujolais (Rhône).

Enfants qui urinent au lit  
Mères de famille qui, jusqu'à ce jour, avez  
tout essayé et que rien n'a réussi, écrivez à  
M. MENARD, Pharmacien-Specialiste, au Lan-  
gon (Vendée). Il vous indiquera, moyennant  
un timbre de 0 fr. 25, le moyen qui, depuis  
20 ans, a guéri un nombre considérable d'en-  
fants de tout âge.  
(R. C. Fontenay 253).

FOUDRES, FUTAILLES  
neufs et usagés — toutes contenances  
H. ROUITOU, à Lanel (Hérault)

C<sup>ie</sup> D'ASSURANCES GÉNÉRALES  
Représentés à NANTES, 1, rue Affre, par  
MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE  
à ANGENIS et canton  
de CHAMPTOCEAUX par  
M. JUTEAU  
VIE - INCENDIE - RENTES VIAGÈRES  
et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

ARBRES FRUITIERS  
Arbustiers Carissiers, Pruniers  
Pommiers à cidre et à couteau  
Poitiers - Pochiers formés et non formés  
ROSERS Collection d'élite  
1<sup>er</sup> Prix aux Expositions  
Camélias et Arbustes d'ornement

A.-D. BAHAUD  
Spécialiste  
106, rue des Chaldres — NANTES  
Exposition Nationale de Nantes 1921 :  
Hors Concours, Membre du Jury.

Si le prix de:  
30 frs  
POUR  
L'AZOIE  
d'un hectare  
de vos Cultures  
vous convient  
Demandez gratuitement à  
LA NITRAGINE  
281, rue St-Honoré, Paris  
brochures et lettres des  
cultivateurs l'ayant employée

AGRICULTEURS  
Demandez vos semences sélectionnées du  
Nord et d'importation à la maison Valmy-Cantillon  
à Quarembou (Nord). Avoines, Danoises,  
pommes de terre Hollandaises (plants) avec  
certificat Phytopathologique. Graines de lin de  
Riga, certificat d'origine.  
Engrais de toutes sortes, prix spéciaux pour  
Syndicats.  
Représentants sérieux sont demandés.

L. PIOGÉ  
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>  
1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES  
Constructeur

CAISSE SYNDICALE & CAISSE MUTUELLE  
des  
AGRICULTEURS DE FRANCE  
SIÈGE SOCIAL :  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Société d'Assurances mutuelles contre  
les accidents de toute nature, fonc-  
tionnant sous le patronage de la Société  
des Agriculteurs de France.  
La CAISSE SYNDICALE garanti  
contre les conséquences de la  
nouvelle loi sur les accidents agri-  
coles et réassure les caisses locales.  
S'adresser :  
Inspecteur régional : M. DARDE,  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Agents Généraux : à Nantes, MM. de  
KEPNAIS et POISSON, 11, rue  
des Cadéniens, et dans tous les principaux  
cantons.

VIGNES  
J. FOULONNEAU, viticulteur  
à Saint-Christophe-la-Courpière (M.-et-L.).  
Plants greffés, extra beaux, de toutes les  
variétés de l'Ouest et des meilleurs Hybrides.  
Racines producteurs directs.  
Hybrides nouveaux.  
Boutures greffables.  
Arbres fruitiers.  
Collis de 10 POIRIERS variés sur Cognassier  
30 fr., franco toutes gares  
Toutes garanties d'